

OUTILS POUR CONTRIBUER À LA PRÉVENTION ET À L'INTERVENTION FACE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES JEUNES

Agissons ensemble

Un projet du Y des femmes de Montréal

REMERCIEMENTS

Les outils présentés ici furent développés grâce à la précieuse collaboration de plusieurs partenaires des milieux scolaire, communautaire et institutionnel dans le cadre du projet Agissons ensemble, initié par le Y des femmes de Montréal.

Dans ce sens nous remercions spécialement les représentant-e-s de la Commission scolaire Marie Victorin, de l'École secondaire Calixa-Lavallée, de l'École secondaire La Voie, du Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII), du Phare des Affranchi(e)s, de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), de Prévention CDN-NDG, du CALACS Trêve pour Elles (Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles), du Réseau d'Échange et de Soutien aux Actions Locales (RÉSAL), du Réseau Enfants-Retour, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest de l'île de Montréal.

Développé par les services jeunesse du Y des femmes de Montréal

Mise en page et graphisme : Raffaella Paolone

Ce projet est financé par Condition Féminine Canada dans le cadre du Programme de promotion de la femme.

ISBN : 978-2-923046-45-7

OUTILS POUR CONTRIBUER À LA PRÉVENTION ET À L'INTERVENTION FACE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DE JEUNES.

Afin de contribuer aux efforts qui sont actuellement déployés pour contrer l'exploitation sexuelle des jeunes, vous trouverez ici **deux outils** destinés à **prévenir** et/ou à **identifier** de possibles cas d'exploitation sexuelle au sein de milieux scolaires, organismes communautaires et institutions :

1. Une **Liste de possibles indicateurs d'exploitation sexuelle de jeunes** ;
2. Une **Grille de facteurs de risque et de protection**.

Ces outils s'insèrent dans une démarche plus large réalisée en partenariat avec des milieux scolaires, communautaires et institutionnels et sont le fruit d'un processus de réflexion qui vise à mieux lutter contre l'exploitation sexuelle de jeunes.

L'exploitation sexuelle consiste à profiter (voire, abuser) de la sexualité d'une autre personne ou d'un groupe de personnes sans se soucier de leurs désirs ou de leur bien-être global. Cette pratique lèse ainsi le droit des personnes à la dignité, l'égalité, la liberté et l'autonomie. L'exploitation sexuelle peut impliquer un échange d'argent et/ou de biens ainsi que l'utilisation du pouvoir et d'un statut particulier pour l'obtention d'une gratification sexuelle. Elle englobe une variété de réalités comme l'esclavage sexuel, le mariage forcé, la prostitution, la traite à des fins d'exploitation sexuelle, la pornographie, le partage de photos intimes sans consentement, des échanges de faveurs sexuelles, entre autres.



MISE EN GARDE :

- Ces deux outils peuvent aider les intervenant-e-s à poser des hypothèses à l'égard des jeunes concerné-e-s et la personne qui les utilise peut avoir de la difficulté à interpréter certains signes et/ou à saisir les facteurs de risque et de protection. Cela risque d'entraîner une idée inexacte de la vulnérabilité de la/du jeune. En cas de doute, la personne doit consulter d'autres intervenant-e-s ou personnel spécialisé au moment d'utiliser ces listes et considérer que :
- Certains facteurs de risque sont liés au processus normal de maturation chez les adolescent-e-s, par exemple la prise de risques, le sentiment d'incompréhension des parents ou la recherche de relations amoureuses à tout prix. Pris de manière isolée, ce ne sont pas toujours des indices d'exploitation sexuelle ;
- En général, les jeunes sont réticent-e-s à se reconnaître comme victimes d'exploitation sexuelle en raison d'un sentiment de honte, de peur et de stigmatisation ainsi que du pouvoir, contrôle, séduction et/ou manipulation que l'exploiteur peut exercer sur sa victime. Par conséquent, les jeunes ont de la difficulté à identifier certaines réalités et à demander de l'aide ;
- Les facteurs de risque et de protection ainsi que les indicateurs présentés ici ne sont pas exhaustifs et devraient être mis à jour de manière constante.
- Ces listes doivent être utilisées en complément avec d'autres outils, tels qu'un protocole de référence et un répertoire de ressources.

Charbonneau, C., Dorais, M. et Mercier, L. Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile, 2007, Québec

Dion, L. « Exploitation sexuelle à des fins commerciales : Facteurs de risque et conséquences. » Les Cahiers de PV, juin 2008

Dorais, M. Travailleurs du sexe, 2003, Montréal

Dorais, M. et Ménard, D. Les enfants de la prostitution, 1987, Montréal

Fournier, L., Conseil permanent de la jeunesse. Vu de la rue : les jeunes adultes prostitué(e)s : rapport de recherche. 2004, Québec

National Center on Safe Supportive Learning Environments. Risk Factors and Indicators. Page repérée à <https://safesupportivelearning.ed.gov/human-trafficking-americas-schools/risk-factors-and-indicators>.

Table régionale des directeurs du programme-services Jeunes en difficulté. Guide pratique programme alliance, 2013, Montréal

LISTE DE POSSIBLES INDICATEURS D'EXPLOITATION SEXUELLE DE JEUNES

OBJECTIF :

Cette liste vise l'accompagnement des personnes qui travaillent auprès des jeunes (enseignant-e-s, intervenant-e-s, animatrices/animateurs, entre autres), dans la possibilité de cas d'exploitation sexuelle au sein de leurs milieux.

MODE D'UTILISATION :

Cette liste contient des indicateurs –c'est-à-dire, des indices- qui pourraient indiquer qu'un-e jeune est victime d'exploitation sexuelle. Elle est divisée en deux sous-listes qui doivent être vérifiées successivement (1er niveau, d'abord, et 2ème niveau, ensuite).

- **Les indicateurs observables (1^{er} niveau) :**

Cette sous-liste comporte des indices externes qui peuvent être observés, plus ou moins facilement. Lorsqu'elles se doutent d'un cas d'exploitation sexuelle, les personnes travaillant auprès des jeunes (enseignant-e-s, intervenant-e-s, animatrices/animateurs, entre autres) doivent marquer les facteurs de risque et de protection qu'elles observent chez la/le jeune dans les cases destinées à cet effet. Une fois avoir complété la liste d'indicateurs observables, la personne doit se référer à un-e intervenant-e spécialisé-e au sein de son milieu, laquelle/lequel prendra alors le dossier et déterminera le besoin d'approfondir certaines informations.

- **Les indicateurs nécessitant une vérification ultérieure (2^{ème} niveau) :**

Cette sous-liste contient des indices qui ont besoin d'être vérifiés par des recherches supplémentaires ou par une intervention directe auprès de la/du jeune. Ainsi, une fois que l'intervenant-e spécialisé-e aura reçu la liste d'indicateurs observables et aura déterminé la nécessité d'approfondir certaines informations, elle/il tentera de compléter la deuxième sous-liste afin de se procurer les données manquantes.



INDICATEURS OBSERVABLES (1 ^{er} niveau)	✓	COMMENTAIRES
La/le jeune ne fréquente pas l'école régulièrement et/ou a des absences inexpliquées.		
La/le jeune fait preuve d'un changement soudain de tenue vestimentaire, de comportement, de relations ou de biens matériels (par exemple, des articles coûteux).		
La/le jeune possède des sommes d'argent inexpliquées.		
La/le jeune a une tenue vestimentaire inappropriée (en fonction des conditions météorologiques ou de l'environnement).		
La/le jeune fait preuve d'un changement soudain dans l'attention de son hygiène personnelle.		
La/le jeune montre une promiscuité inhabituelle dans son comportement et/ou fait référence à des situations sexuelles ou à une terminologie au-delà des normes spécifiques à son âge.		
La/le jeune montre de l'inattention, d'oubli, de l'incapacité à se concentrer et/ou des difficultés d'apprentissage.		
La/le jeune montre des symptômes d'anxiété, peur, panique, phobies.		
La/le jeune vit de l'isolement social.		
La/le jeune montre des signes d'hyperactivité ou des symptômes de colère, d'irritabilité, d'impulsivité (TDAH).		
La/le jeune montre des signes de dépression, de pleurs fréquents, d'un comportement régressif.		
La/le jeune paraît fatigué-e et/ou a des problèmes de sommeil (cauchemars, insomnie).		
La/le jeune montre des signes de faim ou de malnutrition.		
La/le jeune a des ecchymoses, des cicatrices, des tatouages, automutilations ou autres signes de traumatismes physiques et/ou essaye de les dissimuler.		
La/le jeune possède des tatouages (une forme d'image de marque) affichant le nom ou le surnom d'un trafiquant comme « daddy ».		
La/le jeune montre des signes d'intoxication (drogues, alcool, médicaments).		

INDICATEURS NÉCESSITANT UNE VÉRIFICATION ULTÉRIEURE (2 ^{ème} niveau)	✓	COMMENTAIRES
La/le jeune connaît une baisse de ses résultats scolaires.		
La/le jeune fait fréquemment des fugues.		
La/le jeune vit une rupture avec sa famille.		
La/le jeune fait référence à des voyages fréquents ou à d'autres villes.		
La/le jeune est en relation avec quelqu'un qui est sensiblement plus âgé et/ou contrôlant-e.		
La/le jeune n'a pas de contrôle sur son horaire personnel et/ou sur ses documents d'identification ou de voyage.		
La/le jeune témoigne d'avoir augmenté sa consommation d'alcool, drogues, médicaments.		
La/le jeune a des comportements suicidaires ou autodestructeurs.		
La/le jeune brise les liens avec les personnes de son environnement.		
La/le jeune témoigne d'une faible estime de soi, se dénigre elle-même/lui-même.		
La/le jeune témoigne d'avoir une ou plusieurs infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS).		



GRILLE DE FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION

OBJECTIF :

Cette liste s'adresse **exclusivement aux intervenant-e-s qui sont formé-e-s** à la problématique de l'exploitation sexuelle des jeunes et vise à **reconnaître des signes de vulnérabilité** chez les jeunes pour **prévenir** l'exploitation sexuelle.

MODE D'UTILISATION :

Cette liste contient des facteurs de risque et de protection regroupés en cinq catégories : famille, environnement, situation scolaire, santé physique et psychologique et comportement de la/du jeune.

Les facteurs de risque sont des influences négatives dans la vie d'un-e jeune, qui peuvent accroître la probabilité qu'un-e jeune soit victime d'exploitation sexuelle.

Les facteurs de protection sont des influences positives qui accroissent la résistance d'un-e jeune par rapport au risque et diminuent la probabilité qu'il soit victime d'exploitation sexuelle.

(Charbonneau, 2007)

L'intervenant-e doit marquer les facteurs de risque et de protection qu'elle/il observe chez la/le jeune dans les cases destinées à cet effet. À la fin, l'intervenant-e aura une meilleure idée de l'ensemble des conditions qui entourent la/le jeune ainsi que de sa vulnérabilité. En effet, la personne est plus susceptible d'être victime d'exploitation sexuelle si elle présente plus des facteurs de risque et moins de facteurs de protection.

De façon générale, **plus bas est l'âge, plus vulnérable est la/le jeune.**

Dans certains cas, les facteurs impliquant les parents peuvent concerner le tuteur ou la tutrice légal-e.



FACTEURS DE RISQUE	✓	FACTEURS DE PROTECTION	✓
FACTEURS LIÉS À LA FAMILLE			
La/le jeune est placé-e en famille d'accueil ou en centre de réadaptation.		La/le jeune habite chez sa famille.	
La/le jeune vit ou a vécu un changement majeur dans sa vie (divorce, deuil, déménagement, etc.).			
La/le jeune est sans-abri ou vit des déménagements multiples.		La/le jeune bénéficie d'un logement stable.	
Un nombre élevé de conflits à la maison sont constatés.			
Les frères ou les sœurs de la/le jeune éprouvent aussi des problèmes.			
		La/le jeune bénéficie d'une structure familiale et d'un lien d'appartenance avec sa famille.	
De nombreuses grossesses à l'adolescence sont constatées dans la famille de la/du jeune.			
La/le jeune a un parent toxicomane ou ayant des troubles de santé mentale.			
Des membres de la famille de la/le jeune ont des liens avec des milieux criminalisés (gangs de rue, exploitation sexuelle, autre).			
La/le jeune est incapable de discuter avec ses parents et ceux-ci l'écoutent peu ou pas.		La/le jeune est capable de discuter avec ses parents, lesquels ont une attitude d'écoute.	
Les parents ne se renseignent pas, ne s'inquiètent pas de leur jeune et s'impliquent peu ou pas.		Les parents se renseignent, s'inquiètent de leur jeune et s'impliquent.	
La/le jeune témoigne de pratiques parentales déficientes quant à l'encadrement, la supervision et l'implication.		Les parents connaissent le développement des enfants, offrent un support concret à leurs besoins et proposent des activités organisées et supervisées.	
		Les parents se montrent ouverts et confiants à recevoir de l'aide.	
La/le jeune est victime de mauvais traitements à la maison (violence physique, sexuelle ou psychologique).			
La/le jeune témoigne d'avoir été victime d'abus physiques et/ou sexuels dans son enfance.			
La/le jeune manque de liens sécuritaires avec un adulte.		La/le jeune a des liens significatifs avec un adulte.	

FACTEURS DE RISQUE	✓	FACTEURS DE PROTECTION	✓
FACTEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT			
La/le jeune vit dans la pauvreté ou dans un milieu socioéconomique défavorisé.		La/le jeune habite dans un quartier qui dispose du transport en commun, des ressources communautaires et bénéficie de la disponibilité et de l'accessibilité à des services pertinents pour les enfants, les parents, la famille.	
La/le jeune vit dans un quartier ayant de hauts indices de criminalité.			
La/le jeune est exposé-e à la promotion de l'exploitation sexuelle par des membres de la famille ou des pairs.		L'entourage et/ou les membres de la famille de la/le jeune font de la prévention et se montrent ouverts à aborder la sexualité.	
La/le jeune est victime de racisme et/ou d'homophobie.			
La/le jeune manque de liens avec des personnes de sa culture (ethnique ou culturelle).		La/le jeune a des liens avec des personnes qui partagent sa culture, sa religion, ses valeurs.	
La/le jeune vit de l'isolement social et bénéficie peu ou pas d'un réseau familial, d'amis ou de personnes significatives.		La/le jeune bénéficie d'un réseau familial, d'ami-e-s, et/ou des personnes significatives prosociales.	
La/le jeune manque de ressources ou de soutien social.		La/le jeune bénéficie de ressources et /ou de services de soutien.	
FACTEURS LIÉS À LA SITUATION SCOLAIRE			
La/le jeune a une faible fréquentation scolaire.		La/le jeune fréquente l'école normalement.	
La/le jeune fait preuve d'échec scolaire ou manque de succès à l'école.		La/le jeune s'implique à l'école et fait preuve de succès scolaire.	
La/le jeune vit de l'isolation sociale ou le rejet de ses camarades.		La/le jeune a des liens significatifs avec des amies prosociales, amis prosociaux.	
La/le jeune entretient des liens avec un groupe de camarades considéré-e-s comme antisociaux/antisociaux.			
FACTEURS LIÉS À LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE			
La/le jeune montre de l'insécurité, de la naïveté.		La/le jeune a des habiletés sociales, montre une gestion adéquate de ses émotions et/ou une capacité de résolution de problèmes.	
La/le jeune ne se reconnaît pas des forces et des qualités.		La/le jeune se reconnaît des forces et des qualités.	

FACTEURS DE RISQUE	✓	FACTEURS DE PROTECTION	✓
La/le jeune témoigne de sentiments d'isolement, d'abandon ou de détresse émotionnelle.			
La/le jeune vit une relation malsaine et non égalitaire.		La/le jeune vit une relation saine et égalitaire.	
La/le jeune connaît des troubles d'apprentissage.			
La/le jeune présente des symptômes qui pourraient être associés aux troubles de santé mentale.			
La/le jeune présente un handicap ou des limitations physiques et/ou intellectuelles.			
La jeune témoigne d'avoir eu une ou plusieurs grossesses.			
FACTEURS LIÉS AU COMPORTEMENT			
La/le jeune témoigne de jeux sexuels présents depuis l'enfance et/ou a eu une expérience sexuelle précoce avec des partenaires plus âgé-e-s.			
La/le jeune a des comportements sexuels à risque (sans protection, abusifs, à répétition, etc.).		La/le jeune vit des relations sexuelles saines.	
La/le jeune a tendance à flâner dans les endroits publics ou dans la rue sans supervision.		La/le jeune consacre son temps à des loisirs et est capable d'avoir des activités apaisantes (musique, danse, art, journal intime, sport).	
La/le jeune a accès aux médias sociaux sans supervision.			
La/le jeune montre des comportements visant la prise de risques ou la recherche de sensations fortes.			
La/le jeune témoigne d'avoir augmenté sa consommation de substances (alcool, drogues, médicaments).			
La/le jeune est impliqué-e dans des activités criminelles ou a l'expérience du système judiciaire.			
La/le jeune attribue une grande importance à l'argent et à la consommation.		La/le jeune n'attribue pas une grande importance à l'argent ni à la consommation et ne se montre pas prêt-e à tout faire pour l'argent.	

